

Projet d'établissement 2015-2018

Annexe N° 10

Projet de Vie Scolaire

AXE DE PROGRES 3 : La réussite des élèves « citoyens »

- Objectifs :**
- A. Favoriser l'adaptation des élèves au lycée
 - B. Développer la responsabilité et l'engagement des lycéens
 - C. Favoriser l'éducation des élèves à la santé et à la citoyenneté

AXE A : Favoriser l'adaptation des élèves au lycée

LES ACTIONS

Favoriser l'accueil de tous les élèves :

- Présence des CPE, de l'infirmier et de l'assistante sociale lors des inscriptions pour un accueil individualisé ;
- Prise en charge par les professeurs principaux à la rentrée ;
- Rappel des objectifs par niveau ;
- Journée d'intégration pour les BTS et les CPGE 1ère année ;
- Passage du personnel de direction et des CPE dans les classes en fonction des niveaux respectifs.

Accueil des élèves des classes de seconde :

- Visite générale de l'établissement sous l'égide du professeur principal (prise de connaissance des lieux, du personnel...);
- Visite du C.D.I. ;
- Présentation du CPE responsable du niveau :
 - intégrer le règlement intérieur en insistant sur l'obligation d'assiduité qui fait l'objet d'un contrat tripartite (élève-parent-établissement) ;
 - créer du liant entre le personnel de la vie scolaire et les élèves.
- Présentation des assistants pédagogiques.

Indicateurs :

- Enquête auprès des élèves de seconde concernant leur adaptation au lycée.

Améliorer le suivi tout au long de l'année :

- Mise en place d'un planning des commissions de vie scolaire (rencontre mensuelle entre le personnel de direction, les CPE, l'infirmier, l'assistante sociale et les conseillers d'orientation pour le suivi des élèves en difficulté de tout ordre) ;
- Reconduction du Modal (module de remotivation au lycée) ;
- Réflexion sur la mise en place du module ITHAQUE ;
- Mise en place du tutorat ;
- Mise en place de formulaires « engagement écrit » afin d'améliorer l'attitude de certains élèves face au travail après bilan avec équipe pédagogique, CPE et personnel de direction ;
- Suivi des élèves en étroite collaboration avec les assistants pédagogiques (prise en charge dans le cadre du soutien scolaire et aide aux devoirs) ;
- Utilisation de l'heure de vie scolaire par les CPE afin de faciliter la prise de parole, de désamorcer d'éventuels conflits au sein du groupe classe et d'assainir ainsi l'ambiance de travail ;
- Présence des CPE à tous les conseils de classe ;
- Présence des CPE aux tables rondes d'orientation post seconde ;
- Entretien individuel et collectif ;

Indicateurs :

- **Diminuer le taux d'absentéisme ;**
- **Lutter contre le décrochage scolaire ;**
- **Augmenter les taux de réussite aux examens.**

AXE B : Développer la responsabilité et l'engagement des lycéens

Création d'une MDL

Développer la responsabilité des membres de l'association :

- Accompagnement des CPE dans la constitution du nouveau bureau ;
- Préparation, organisation et animation d'une réunion ;
- Gestion d'un budget ;
- Gestion d'un local et du matériel mis à la disposition des élèves ;
- Mise en place des actions.

Le CVL et ses attributions

Pour le niveau seconde

- Projection d'un film sur le thème de l'engagement lycéen (film remis par le PVS) ;
- Projections de diaporamas des actions menées les années précédentes ;

Dans la vie de l'établissement, dans le cadre de :

- La formation des délégués de classe ;
- La participation très active aux grandes manifestations du lycée telles que le forum des métiers, la journée « portes ouvertes » ;
- L'organisation d'une matinée sur l'orientation après la seconde (présentation faite par les élèves des différentes filières de l'établissement).

Projets personnels :

- Organisation d'un grand concours photos (recherches de sponsor...) ;
- Appropriation d'un espace et décoration personnalisée d'un local dédié à la M.D.L. ;
- Organisation de la journée du mardi gras en collaboration avec les membres de la M.D.L. ;
- Sortie pédagogique pour accentuer la cohésion du groupe ;
- Organisation du premier bal de promo des élèves de terminale ;
- Distribution d'une collation à la première épreuve du baccalauréat.

La formation des délégués de classe

Une journée de formation à l'extérieur (interventions de divers personnels de l'établissement tels que direction, intendance, infirmerie, service social et chef des travaux :

- Information sur les instances et commissions qui jalonnent la vie de l'établissement (C.A., conseils de classe, CVL, MDL, FSL, CESC, conseil de discipline) ;
- Accompagnement des élus dans leurs démarches et pratiques :
 - réunion avant les conseils de classe ;
 - remise de documents synthétisés ;
 - préparation des temps d'intervention ;
 - mise en place d'un « cahier de bord du délégué » avec trombinoscope.

Développer la collaboration entre les différentes instances de l'établissement (CA, CVL, MDL et CESC)

Indicateurs :

- Augmenter le taux de participation aux élections du CVL (2013/2014 = 20%)
- Augmenter le nombre d'adhérents à la MDL.

AXE C : Favoriser l'éducation des élèves à la santé et à la citoyenneté

Information des professionnels de santé :

- en seconde : sur les MST ;
- en première : sur les risques liés à la consommation de produits illicites ;
- en terminale : sur les dons d'organe ;
- sur le post bac : sur la sensibilisation au don du sang.

Demi-journée inter-établissements :

- développer les comportements responsables sur la route et aux dangers de l'addictologie ;
- partenariat avec la Mission Locale du Nord et l'AREP.

Action « un fruit à la récré » ou comment manger équilibré (sur une semaine) ;

Travail en partenariat étroit avec le service médico-social ;

Mise en place de PAI ou PPS.

Actions du C.E.S.C.

Niveau S^{nde}	La sexualité	Les M.S.T
		Le corps et la contraception
		Violence et respect d'autrui, de son corps
	L'alimentation	Petit déjeuner
		Rythmes biologiques
		L'obésité, l'anorexie
	Débats sur l'adolescence	"La 1 ^{ère} fois"
		Relations parents/ados
		L'autorité parentale
Niveau 1^{ère}	L'addiction	Tabac, alcool, drogues, jeux en ligne, portables
Niveau T^{ale}	Don d'organes	
	Don du sang	
	Prévention SIDA	

Indicateurs :

- **Pourcentage d'élèves concernés par les actions du CESC.**